

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JANVIER 2025

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents : Tous les conseillers municipaux à l'exception de M. Éric VICENTE, qui donne pouvoir à M. Marc LELONG, Mme Stéphanie TONNEL, qui donne pouvoir à M. Stéphan BEDOT, M. Frédéric GIBERT, qui donne pouvoir à M. François BELMONTE, Mme Martine GONNET, qui donne pouvoir à Mme Françoise FAVIER, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI, qui donne pouvoir à M. Patrick PAC, M. Patrick GONTARD, qui donne pouvoir à M. Gilles AYME.

Absente : Mme Chloé LOMBARD, absente sans mandat.

Secrétaire de séance : M. François BELMONTE.

Vote du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2024 :

10 voix CONTRE : Mme Françoise FAVIER, Mme Stéphanie TONNEL (mandat), Mme Martine GONNET (mandat), M. Stéphan BEDOT, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI (mandat), M. Gilles AYME, Mme Emilie DAL CANTO, M. Patrick GONTARD (mandat), M. Patrick PAC, M. Frédéric PETIT.
Le procès-verbal n'est pas adopté.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

2025-1 : ATTRIBUTION D'UNE AIDE D'URGENCE POUR MAYOTTE.

Rapporteur : Mme le MAIRE ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-2 : MARCHÉS PUBLIC - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE PORTANT ABONNEMENT À LA PLATEFORME DE DÉMATÉRIALISATION MARCO AW SOLUTIONS.

Rapporteur : M. François BELMONTE ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-3 : MARCHÉS PUBLIC - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE PORTANT UTILISATION DU LOGICIEL MARCO EN MODE HÉBERGÉ.

Rapporteur : M. François BELMONTE ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. INTERCOMMUNALITÉ – ACCM.

2025-4 : COMMUNICATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC ET DES RAPPORTS ANNUELS DU DÉLÉGATAIRE EN EAU POTABLE ET EN ASSAINISSEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2023.

Rapporteur : Mme le MAIRE ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. POLICE MUNICIPALE.

2025-5 : CONTRAT DE PRESTATION À INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION SENTO PORTANT SUR L'ENTRAÎNEMENT ET LE MANIEMENT DES BÂTONS ET BOMBES LACRYMOGÈNES POUR LES ANNÉES 2025 ET 2026.

Rapporteur : M. François BELMONTE ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. RESSOURCES HUMAINES.

2025-6 : MODIFICATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL.

Rapporteur : Mme le MAIRE ;

8 voix POUR ;

10 voix CONTRE : Mme Françoise FAVIER, Mme Stéphanie TONNEL (mandat), Mme Martine GONNET (mandat), M. Stéphan BEDOT, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI (mandat), M. Gilles AYME, Mme Emilie DAL CANTO, M. Patrick GONTARD (mandat), M. Patrick PAC, M. Frédéric PETIT ;

La délibération est rejetée.

5. SEMIS.

2025-7 : AUTORISATION DE RÉMUNERATION DE LA PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SEMIS.

Rapporteur : M. François BELMONTE ;

Madame le Maire ne participe ni au débat, ni au vote, étant sortie de la salle du conseil municipal ;

7 voir POUR ;

10 ABSTENTIONS : Mme Françoise FAVIER, Mme Stéphanie TONNEL (mandat), Mme Martine GONNET (mandat), M. Stéphan BEDOT, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI (mandat), M. Gilles AYME, Mme Emilie DAL CANTO, M. Patrick GONTARD (mandat), M. Patrick PAC, M. Frédéric PETIT ;

La délibération est adoptée.

2025-8 : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2024-721 DU 6 DÉCEMBRE 2024 PORTANT APPROBATION DES TARIFS DE PORT GARDIAN PROPOSÉS PAR LA SEMIS AU TITRE DE L'ANNÉE 2025.

Rapporteur : Mme le MAIRE ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. BONS DE COMMANDE.

2025-9 à XXX :

Il est précisé que les bons de commande étant nombreux et certains susceptibles d'être retirés en cours de séance, les délibérations afférentes seront numérotées lors de la séance du conseil municipal au fur et à mesure de leur adoption ou retrait.

6.1 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Rapporteur : Mme Marie-Christine CONTRERAS

2025-9 : Bon de commande n°2025_2_1 – Achat de fournitures administratives – 344,49 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés ;

2025-10 : Bon de commande n°2025_2_2 – Rédaction d'une note stratégique relative à l'erreur de calcul de l'attribution de compensation fiscale et d'une demande indemnitaire préalable adressée à ACCM – 4 000,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés ;

2025-11 : Bon de commande n°2025_2_3 – Organisation de manifestations sportives (courses de taureaux) les 24 mars, 22 et 23 juin 2024 – 5 163,03 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés ;

2025-12 : Bon de commande n°2025_2_4 – Formation au logiciel de gestion des marchés publics MARCO (2 jours/4personnes) – 2 700,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés ;

6.2 – SERVICES TECHNIQUES :

Rapporteur : Mme le MAIRE

2025-13 : Bon de commande n°2025_3_1 – Entretien des véhicules/Contrôle technique du véhicule immatriculé EE 718 WR – 54,17 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-14 : Bon de commande n°2025_3_2 – Entretien des véhicules/Contrôle technique du véhicule immatriculé BC 891 ZX – 54,17 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-15 : Bon de commande n°2025_3_3 – Entretien des véhicules/Contrôle technique du véhicule immatriculé 60 BQY 13 – 54,17 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-16 : Bon de commande n°2025_3_4 – Maçons et espaces verts/Achat de carburant de type SP95-E10 et SP98 – 70,93 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-17 : Bon de commande n°2025_3_5 – Maçons et espaces verts/Achat de carburant de type SP95-E10 – 132,25 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-18 : Bon de commande n°2025_3_6 – Fourniture de drapeaux français/provençaux et de hampes pour support mural – 785,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-19 : Bon de commande n°2025_3_7 – Vêtements de travail/Achat d'une paire de chaussures de sécurité – 40,59 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-20 : Bon de commande n°2025_3_8 – Achat de fournitures de bureau – 399,30 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-21 : Bon de commande n°2025_3_9 – Stade des Eyzières/Achat d'un mécanisme de WC et d'un enrouleur automatique mural – 152,86 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-22 : Bon de commande n°2025_3_10 – Voirie/Transfert de blocs bétons (GBA) stockés au niveau du parking de la plage Est vers le terrain des Arnelles par un camion plateau – 1 100,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-23 : Bon de commande n°2025_3_11 – Achat de cartouches d'encre – 1 055,87 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-24 : Bon de commande n°2025_3_12 – Achat de demi-faïtières à boudin pour le Bouvao – 280,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-25 : Bon de commande n°2025_3_13 – Espaces verts/Achat d'un cordon de sécateur Felco – 219,32 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-26 : Bon de commande n°2025_3_14 – Achat de vis et chevilles – 35,45 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-27 : Bon de commande n°2025_3_15 – Entretien des véhicules/Révision annuelle du véhicule Suzuki Vitara de la police municipale – 170,03 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-28 : Bon de commande n°2025_3_16 – Entretien des véhicules/Achat d'un pneu destiné au véhicule Duster Dacia immatriculé ED 986 YN – 110,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-29 : Bon de commande n°2025_3_17 – Maintenance et vérification de la station-service/Remplacement du calculateur ALX et forfait main d'œuvre – 543,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-30 : Bon de commande n°2025_3_18 – Fourniture de recharges de bouteille d'oxygène et d'acétylène – 235,76 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-31 : Bon de commande n°2025_3_19 – Maison médicale/Achat d'arrêts marseillais avec butée pour le menuisier – 23,74 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-32 : Bon de commande n°2025_3_20 – Sécurité/8 sessions de formation incendie et évacuation – 2 400,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-33 : Bon de commande n°2025_3_21 – Achat de nids doubles pour hirondelles de fenêtre – 230,84 € HT.
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6.3 – MUSÉE :

Rapporteur : M. Marc LELONG

2025-34 : Bon de commande n°2025_4_1 – Achat de pochettes résistantes matelassées bulles – 41,15 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-35 : Bon de commande n°2025_4_2 – Cotisation d'adhésion à l'ICOM France/Réseau français des professionnels des musées pour l'année 2025 – 460,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-36 : Bon de commande n°2025_4_3 – Achat de bobines terminaux bancaires Exacompta – 57,20 € ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6.4 – FESTIVITÉS :

Rapporteur : Mme Sylvie FELINE

2025-37 : Bon de commande n°2025_6_1 – Représentations du spectacle « *Fiers à cheval* » par la Compagnie des Quidams les 13 et 14 juillet 2025 (nécessité de bloquer les dates) – 15 962,00 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-38 : Bon de commande n°2025_6_2 – Nettoyage d'un costume de déguisement – 13,33 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6.5 – SEJA :

Rapporteur : Mme Sylvie FELINE

2025-39 : Bon de commande n°2025_9_1 – Animation musicale « Cartoon's Show » pour le carnaval du 15 mars 2025 – 1 600,00 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6.6 – SPORTS :

Rapporteur : MME Sylvie FELINE

2025-40 : Bon de commande n°2025_10_1 – Maintenance de la pompe à chaleur du complexe sportif/Remplacement de la bobine électrovanne sur groupe eau glacée – 452,51 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6.7 – TRAVAUX NEUFS :

Rapporteur : Mme le MAIRE

2025-41 : Bon de commande n°2025_11_1 – Quartier Consecaniero/Enfouissement du câblage cuivre des bordes dans les chambres télécom existantes – 2 534,24 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-42 : Bon de commande n°2024_11_2 – Entretien du système de climatisation du musée – 2 851,00 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions diverses :